

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RC3502 Formation à la neutralité			
Ancien Code	PERC3B52NEUTR	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ECB3520		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> (<u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Baptiste CUVELIER (cuvelierba@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> ()		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERC3B52NEUTRA Formation à la neutralité 20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation à la neutralité			
Ancien Code	22_PERC3B52NEUTRA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZECB3521		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Baptiste CUVELIER (cuvelierba@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à accompagner les futurs enseignants dans la compréhension et l'appropriation du principe de neutralité tel que défini par le décret du 31 mars 1994, modifié en 2003. À travers l'analyse de textes légaux, la clarification de concepts clés (neutralité active, laïcité, respect, tolérance...), et des mises en situation concrètes, les étudiants sont amenés à réfléchir à leur posture professionnelle dans le cadre de l'enseignement officiel. Cette formation contribue à construire une identité professionnelle éthique, responsable et en phase avec les valeurs démocratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, l'étudiant sera capable :

de prendre connaissance et d'analyser des décrets, de clarifier les concepts liés à la neutralité et de reconnaître la spécificité de la neutralité active
de mettre en lien la neutralité avec la constitution belge et les valeurs démocratiques (des droits de l'Homme et de l'enfant)
de se situer par rapport à l'obligation de neutralité dans l'enseignement officiel, de respecter le cadre déontologique et éthique
de reconnaître les éléments freins à la neutralité et d'expérimenter des situations où la posture de neutralité doit être engagée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Historique

Évolution de l'enseignement en Communauté française/Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Caractéristiques de l'organisation de l'enseignement en Cf/FWB.

Origine des repères et balises légales.

Textes légaux

Textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne.

Décrets de l'enseignement.

Éléments de droit liés à la neutralité.

Spécificité de l'enseignement officiel francophone.

Concepts : Neutralité active - Laïcité - Relativisme - Respect - Tolérance - Objectivité - Esprit critique - Citoyenneté - Enjeux d'actualité...

Démarches d'apprentissage

Les étudiants seront, dans un premier temps, sensibilisés aux problèmes inhérents au système scolaire pouvant mettre à mal l'attitude de neutralité. Dans un deuxième temps, ils seront invités à parcourir les textes légaux qui font référence à l'obligation de ce principe de neutralité.

Et dans un troisième temps, ils seront amenés à ajuster leurs pratiques professionnelles pour correspondre aux attentes en matière de neutralité.

Les activités d'enseignement prendront la forme de : cours magistraux, lectures, exercices de mise en situation, débats, échanges d'expériences, analyses de cas/de témoignages ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours d'avancement

Sources et références

Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le module donne lieu à une attestation de suivi permettant d'enseigner dans le réseau officiel et non une attestation d'évaluation.

La présence au cours est obligatoire et sera vérifiée par signature.

Toute absence devra être justifiée valablement.

Il s'agit d'une évaluation continue avec possibilité en cas d'absence de récupérer les éléments par le biais d'un travail.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant obtient en juin une note globale pour l'UE inférieure à 10/20, celui-ci devra présenter un travail écrit en août.

Toute absence devra être justifiée valablement. Un certificat médical est considéré comme une justification valable. Pour toute autre raison (familiale, personnelle, logistique...), la demande sera examinée par l'organe de direction et de coordination, qui décidera de son acceptation ou non, en fonction des circonstances et des pièces justificatives fournies.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).